

Un portail vers le renforcement des capacités

# Capacity.

NUMÉRO 44 | AVRIL 2012

# ORG

## Marchés, petits propriétaires et habilitation



### ARTICLE PRINCIPAL

#### Des marchés favorables aux petits exploitants ?

Bill Vorley et ses co-auteurs nous invitent à repenser à ce qui fait que les marchés peuvent aller dans le sens des intérêts des petits exploitants ou à leur encontre

### POLITIQUE

#### Les défis de l'autonomisation politique

Peter Utting examine les approches de l'autonomisation fondées sur les droits, les approches axées sur le marché et les évolutions entre les unes et les autres

### POLITIQUE

#### Misère et tribulations des manœuvres agricoles

Selon Sukhpal Singh, les manœuvres salariés ne sont pas perçus comme des parties prenantes de l'agriculture mais comme de simples facteurs de production

### RECHERCHE

#### L'autonomisation des femmes est payante

Stephanie Barrientos expose les contraintes sexospécifiques qui persistent lorsqu'il s'agit de reconnaître le rôle des femmes dans la production cacaoyère

### OPINION

#### L'agriculture sous contrat, option viable

Olivier de Schutter présente une série de questions à se poser pour déterminer si les accords de l'agriculture contractuelle bénéficient aux agriculteurs ou les exploitent

### POLITIQUE

#### Le prix de l'autonomisation

Il ne faut pas faire marche arrière sur le renforcement des capacités dû au mouvement du commerce équitable, disent Giel Ton et ses co-auteurs

## Ça bouge dans l'agroalimentaire

En avril 2012, 100 partenaires internationaux participeront à un atelier d'apprentissage coordonné par l'université de Wageningen, première étape d'une initiative visant à une expansion du marché agroalimentaire.

Il se produira, au cours des prochaines décennies, un vaste changement dans les systèmes agroalimentaires mondiaux. Face aux effets conjugués de la demande croissante de produits alimentaires, des changements climatiques, de la nécessité de lutter contre la pauvreté et la faim et de l'épuisement rapide des ressources naturelles, il est évident que le statu quo n'est plus envisageable. Il faut adopter une nouvelle perspective dans le secteur agroalimentaire, pour assurer un approvisionnement fiable et garantir la sécurité alimentaire. L'innovation et la croissance doivent, dans ce secteur, se concentrer sur l'expansion, l'obtention et la distribution inclusives et durables des produits.

Le commerce inclusif consiste en l'élaboration de formules et de stratégies commerciales profitables qui contribuent à offrir des opportunités économiques à ceux et celles qui, sans elles, resteraient sur la touche, par exemple les petits exploitants agricoles, les agro-entreprises locales et les chômeurs ruraux. Dans la pratique, l'inclusivité exige des incitatifs judicieux, l'établissement de relations

de confiance au sein des chaînes d'approvisionnement, des processus décisionnels conjoints et des mécanismes de transfert des savoirs. L'amplification des agro-entreprises inclusives passe par la mobilisation d'investissements et d'actifs et par l'offre d'incitatifs qui permettent aux petits producteurs et aux entreprises rurales d'intervenir en tant que partenaires efficaces dans les activités visant à assurer une alimentation durable à 9 milliards d'habitants.

Il est encourageant de constater que le changement est en marche. La dernière décennie a été témoin d'une floraison d'initiatives axées sur les chaînes de valeur et l'approvisionnement éthique et durable est devenu une composante acceptée des stratégies commerciales. L'expérience en la matière se développe rapidement, mais elle reste souvent fragmentée et les leçons à retenir sont encore longues à être appliquées dans la pratique.

La grande question qui se pose est celle de savoir comment l'on pourra faire fond sur ces avancées pour induire les changements de



l'ampleur requise. Il est nécessaire de procéder à des évaluations pour déterminer quand, où et pourquoi certaines initiatives restent des cas de succès isolés alors que d'autres annoncent des changements profonds. Et il faudra consulter ceux/celles qui ont la plus grande expérience pour savoir où se situent les meilleures possibilités d'appliquer de bonnes idées.

L'atelier international d'apprentissage d'avril a pour objectif d'examiner toute la gamme d'efforts issus de l'expérience de la décennie écoulée en matière d'établissement de chaînes de valeur agroalimentaires équitables. Il s'agira également de regarder vers l'avenir, de partager les approches novatrices et de repérer les options à fort potentiel. Le résultat de ces travaux sera la formulation d'une perspective à la pointe du progrès concernant les façons d'induire un développement agroalimentaire inclusif et de l'amplifier. <

### Liens

[www.seasofchangeinitiative.net](http://www.seasofchangeinitiative.net)



## Répertoire d'études de cas du LenCD

Les études de cas constituent un instrument important de partage de connaissances et d'apprentissage. Nombreuses sont les organisations qui en publient, mais il a toujours fallu des efforts substantiels de recherche pour y accéder.

Le LenCD (Learning Network on Capacity Development – Réseau d'apprentissage sur le renforcement des capacités) a constitué un répertoire d'études de cas réunissant notamment des matériels du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Équipe de projet sur la coopération Sud-Sud (OCDE), de la SNV et de l'Institut de la Banque mondiale.

Plus de 500 études de cas ont été répertoriées à ce jour. Elles sont accessibles et interrogeables (par pays et par mots clés) sur le site du LenCD à [www.lencd.org/case-stories](http://www.lencd.org/case-stories)

## Le prochain numéro de *Capacity.org* portera sur l'adaptation au changement climatique

La Conférence de Durban (Afrique du Sud) sur le changement climatique réunie en décembre 2011 n'a pas produit de plan qui répondrait aux plus graves menaces qui pèsent sur l'écosystème mondial. On prévoit cependant une hausse des températures pouvant atteindre 4° C d'ici 2100, avec une montée correspondante du niveau de la mer de 110 à 770 mm. Le recul des glaciers affectera l'approvisionnement en eau d'un sixième de la population mondiale. Les régimes de précipitations changeront et diverses espèces migreront, dont des mauvaises herbes, des nuisibles et des pathogènes, avec des conséquences pour l'agriculture et la santé. Selon les experts, les mesures d'atténuation les plus efficaces ne suffiront plus à éviter le changement climatique; la seule option pour l'humanité est dorénavant de s'adapter. C'est donc l'adaptation au changement climatique qui sera le thème du numéro 45 de *Capacity.org*, qui paraîtra juste avant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (dite Conférence Rio+20) qui aura lieu à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin.

# Marchés, petits propriétaires et habilitation

Les petites exploitations agricoles sont source d'espoir et de désespoir. Source de désespoir parce que plus de la moitié du milliard de personnes qui vivent en-deçà du seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour dépendent de ces exploitations pour survivre; source d'espoir parce que ces mêmes exploitations sont perçues comme le moyen qui permettra d'assurer la sécurité alimentaire de la population mondiale qui atteindra les 9 milliards d'habitants d'ici 2050.

Un rapport de 2010 produit par Olivier de Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, indique que les petites exploitations agricoles seront capables de doubler leurs rendements en l'espace de dix ans, à condition de conserver les ressources et d'employer judicieusement les intrants extérieurs. Les petits agriculteurs ont besoin d'appuis.

La question traitée dans la présente livraison de Capacity.org est celle de savoir comment l'on peut aider au mieux les petits agriculteurs et leurs organisations à renforcer leurs capacités de manière à améliorer leur situation et à parvenir à une position de force dans la société.

## Stratégies et approches

Dans les années 80 et au début des années 90, les stratégies visant à appuyer les petits agriculteurs soulignaient l'autonomisation politique. À l'époque, le soutien accordé au renforcement des capacités était en grande partie inspiré par le concept de la « conscience critique », dû au théoricien pédagogue brésilien Paulo Freire, selon lequel les opprimés acquièrent une compréhension de l'oppression sociale et politique et le pouvoir de s'en libérer. Freire signale dans son ouvrage de 1970 intitulé *Pédagogie des opprimés* que « la liberté est une conquête, non une donation ».

L'appui au renforcement des capacités des années 80 et 90 était axé sur les systèmes politiques et commettait souvent l'erreur de ne pas tenir compte des réalités économiques.

Il est apparu que le seul fait d'avoir « une voix » ne suffisait pas pour que les petits agriculteurs s'extirpent de la pauvreté et que cette voix devait se doubler d'un renforcement de leur position dans les chaînes de valeur.

Ceci ayant été compris, l'accent s'est reporté sur les approches fondées sur le marché, reposant sur une analyse des interrelations des acteurs au sein des chaînes de valeur. Au lieu de souligner les disparités du pouvoir, ces approches se concentrent sur la création de synergies entre acteurs tout au long des chaînes de valeur.

Au nombre de ces approches figurent également les diverses marques de commerce équitables qui établissent un lien de solidarité entre les petits exploitants agricoles et les consommateurs, en court-circuitant s'il le faut les intermédiaires, les transformateurs et les détaillants qui font obstacle à l'obtention de prix équitables pour les producteurs (voir Giel Ton et al., page 12). On trouve un bon exemple de l'efficacité des approches fondées sur le marché dans la série d'interventions du gouvernement chinois dans le secteur du bambou dans la province orientale du Zhejiang (voir Olivier Renard, page 14).

Les approches fondées sur le marché font toutefois l'objet de critiques de plus en plus nombreuses et l'on se demande à quel point elles sont effectivement inclusives. On constate en effet une propension à se concentrer sur les marchés d'exportation, sans s'inquiéter de savoir à quel point ceci va dans le sens des intérêts des agriculteurs les plus marginalisés.

L'inclusion se limite souvent aux agriculteurs les plus aisés, sans que l'on se préoccupe du sort des travailleurs agricoles salariés et du travail non rémunéré fourni par les femmes (voir les articles de Sukhpal Singh, page 8, et de Stephanie Barrientos, page 10). On accorde également trop peu d'importance au renforcement du pouvoir de négociation des organisations de producteurs.

## Parvenir à un équilibre

Peter Utting (page 6) décrit, d'un point de vue historique, les oscillations du pendule entre les approches fondées sur les droits et les approches fondées sur le marché. Il conclut qu'il ne saurait y avoir d'autonomisation économique sans autonomisation politique.

Bill Vorley et ses co-auteurs (page 4) pèsent les avantages et les inconvénients de chacun de ces deux types d'approches. Ils proposent de parvenir à un juste milieu que l'on peut décrire comme « un renforcement des capacités des petits agriculteurs à opérer des choix efficaces ».

À la rubrique Opinion, Olivier de Schutter présente une série de questions à se poser pour déterminer si les accords de l'agriculture contractuelle bénéficient aux agriculteurs ou les exploitent. Sukhpal Singh propose des recommandations aux fins de la prise en considération des intérêts des travailleurs agricoles. Et dans la même veine, Stephanie Barrientos examine le rôle des femmes dans les petites exploitations agricoles ainsi que les effets de leur autonomisation.

Heinz Greijn  
editor@capacity.org  
Rédacteur en chef

**MONITEUR RC** 2  
Actualités et évolutions en matière de renforcement des capacités

**ÉDITORIAL** 3  
Marchés, petits propriétaires et habilitation  
Heinz Greijn

**ARTICLE PRINCIPAL** 4  
Des marchés favorables aux petits exploitants ?  
Bill Vorley  
Bishwadeep Ghose  
Carol Gribnau  
Diego Muñoz  
Ethel del Pozo-Vergnes

**POLITIQUE** 6  
Les défis de l'autonomisation politique  
Peter Utting

**POLITIQUE** 8  
Misères et tribulations des manœuvres agricoles  
Sukhpal Singh

**RECHERCHE** 10  
L'autonomisation des femmes est payante  
Stephanie Barrientos

**POLITIQUE** 12  
Le prix de l'autonomisation  
Giel Ton  
Lorenzo Castillo  
Jennie van der Mheen

**PRATIQUE** 14  
Quel avenir pour le bambou vietnamien ?  
Olivier Renard

**OPINION** 16  
L'agriculture sous contrat, option viable  
Olivier de Schutter

**Photo de couverture**  
Reuters | Mohsin Raza

# Des marchés favorables aux petits exploitants ?

Bill Vorley

bill.vorley@iied.org, IIED

Ethel del Pozo-Vergnes

ethel.delpozovergnes@iied.org, IIED

Carol Gribnau

cgribnau@hivos.nl, Hivos

Bishwadeep Ghose

b.ghose@hivos-india.org, Hivos

Diego Muñoz

ogeid@mainumby.org.bo, Mainumby (Bolivie)

Un demi-milliard de petits agriculteurs des pays en développement et à économie émergente produisent une part importante de la nourriture consommée dans le monde, part estimée à 90 % en Afrique subsaharienne et à 50 % en Inde. Devant la perspective d'une population mondiale qui doit atteindre 9 milliards d'habitants d'ici 2050, la petite agriculture fait l'objet d'un regain d'intérêt, tout particulièrement dans le contexte des incertitudes climatiques. Les pouvoirs publics souhaitent assurer la sécurité alimentaire nationale et parvenir, en matière de croissance économique, à un équilibre entre milieu urbain et milieu rural afin de parer aux bouleversements sociaux. Les entreprises agro-industrielles souhaitent quant à elles s'assurer leurs sources d'approvisionnement et développer de nouveaux marchés.

Ce regain d'intérêt pour les petits producteurs porte en grande partie sur l'accès de ceux-ci aux marchés, selon l'approche souvent dite « axée sur le marché » qui les positionne en tant qu'entrepreneurs. L'établissement de relations d'affaires avec les producteurs pauvres fait l'objet d'une promotion par le biais de divers concepts essentiellement interchangeables : commerce inclusif, affaires à la base de la pyramide, développement de marchés inclusifs et valeur partagée.

Il y a beaucoup de côtés positifs à cette approche, qui a contribué à de nouvelles interactions avec les producteurs en leur qualité d'entrepreneurs et non plus de pauvres emblématiques. Mais certains considèrent également que la capacité d'adaptation des ruraux pauvres pâtit de l'exposition des petits producteurs à des marchés très exigeants et volatils. Ceux-là critiquent ce qu'ils perçoivent comme une nouvelle vague d'interventions orientées du sommet vers la base dans la petite agriculture, entretenues par des promesses d'activités commerciales « à la base de la pyramide » ou par des scénarios de crise :

Le débat polarisé sur les modalités selon lesquelles les marchés peuvent favoriser les intérêts des petits agriculteurs ou s'y opposer présente des défis de taille aux praticiens. Le présent article vise à recadrer notre pensée sur les petits exploitants et les marchés.

insécurité alimentaire, pauvreté rurale et contraintes en matière de ressources. Ils alignent les intérêts des petits agriculteurs sur les mouvements sociaux qui résistent à la pénétration du monde de l'entreprise dans l'agriculture et à la mondialisation et qui plaident en faveur d'une démocratie plus grande et d'une souveraineté alimentaire bâtie sur les droits de l'homme.

Les deux positions opposées dans ce débat fortement polarisé peuvent se refléter dans les politiques contradictoires d'un même gouvernement. Par ailleurs, nombre d'organismes de développement opèrent selon une approche axée sur les droits au niveau des politiques, tout en adoptant une approche axée sur le marché dans la pratique.

Nous entendons, dans le présent article, présenter les composantes de cette apparente contradiction. Les réflexions qui suivent sur la question proviennent d'une série de « débats Provocation » organisés par l'International Institute for Environment and Development (IIED), Hivos et des partenaires locaux dans diverses villes d'Europe en 2010 et 2011. Nous attirons l'attention sur l'élément absent des deux approches, à savoir le pouvoir d'agir, c'est-à-dire la capacité des producteurs à faire des choix éclairés et à agir en conséquence. De ce pouvoir d'agir dépend l'aptitude des producteurs à tenir compte de manière efficace des programmes extérieurs, qu'il s'agisse de ceux des entreprises qui promettent un accès à de nouveaux marchés à haute valeur ajoutée ou de ceux des mouvements sociaux qui préconisent un développement axé sur les droits.

## L'approche axée sur le marché

L'approche du développement axé sur le marché offre la possibilité de cibler et d'autonomiser les petits producteurs pour leur permettre d'accéder à des marchés à valeur ajoutée supérieure. Ceci est d'une importance toute particulière pour assurer la sécurité des moyens d'existence ruraux et pour entretenir l'intérêt des jeunes pour l'agriculture, face à la réduction de la taille des exploitations agricoles.

Selon cette approche le meilleur moyen d'assurer le développement des petits

producteurs consiste à réunir ceux-ci au sein d'organisations qui concluent des accords commerciaux avec des entreprises inclusives, avec le soutien de politiques et d'institutions de marché appropriées. Les organisations de producteurs créent des mécanismes d'agrégation, ce qui maintient la qualité et réduit considérablement les coûts transactionnels de l'accès aux intrants modernes et aux chaînes de valeur. Elles permettent de même de forger des liens efficaces avec la base d'approvisionnement locale.

Les entreprises peuvent tirer de nombreux bénéfices de leurs investissements dans les petits producteurs et de leurs activités avec ceux-ci. Elles peuvent s'assurer de nouvelles sources de produits dans un monde où l'approvisionnement connaît des contraintes et peuvent s'acquérir une autorisation politique pour opérer dans les pays à économie émergente. Cela peut également leur apporter une compréhension bien meilleure de leurs chaînes d'approvisionnement et des possibilités d'en améliorer l'intégrité et l'efficacité.

Mais il est certains aspects des approches axées sur le marché du développement des petits exploitants qui peuvent en fait réduire la résilience de ceux-ci. Tout d'abord, les interventions visant à assurer le fonctionnement des marchés « en faveur » des petits exploitants pauvres peuvent perpétuer les modèles de développement orientés du sommet vers la base, dans lesquels les décisions sont prises pour les agriculteurs par d'autres parties. En second lieu, les initiatives n'atteignent généralement que les agriculteurs plus riches, plus accessibles et mieux organisés. En troisième lieu, les approches axées sur le marché peuvent imposer aux producteurs des relations commerciales particulièrement inégalitaires quant au pouvoir de négociation. En dernier lieu, ces approches risquent de privilégier les marchés d'exportation à forte valeur ajoutée et les cultures de rente aux dépens des marchés intérieurs et des cultures vivrières, et donc aux dépens aussi de la sécurité alimentaire au niveau des ménages et de la région.

## Des alternatives axées sur les droits

Le développement axé sur les droits est souvent présenté comme un contrepoint important du développement axé sur le marché. Il positionne les petits producteurs en tant que titulaires de droits. Olivier de Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation (voir Opinion, page 16), a décrit, dans le débat de la série Provocation portant sur le développement axé sur les droits contre le développement axé sur le marché, comment un cadre de droits peut façonner les institutions et les dispositions qui rendent les marchés plus inclusifs et plus résilients. Pour lui, un tel cadre fait que l'on se concentre sur les segments les plus vulnérables de la société et que l'on définit clairement les droits de chaque individu. On met l'accent sur la responsabilisation et l'accès aux recours en cas d'atteintes aux droits. On promeut la non-discrimination et la participation. Et on considère que l'État devrait protéger les agriculteurs pour éviter qu'ils soient exploités par les entreprises, notamment en analysant les dispositions contractuelles pour s'assurer que les agriculteurs ne sont pas trompés par les acheteurs.

Mais les approches axées sur les droits peuvent être toutes autant orientées du sommet vers la base et imposées que les interventions axées sur le marché. Elles exigent la présence d'institutions et la capacité de faire respecter la loi et elles n'évitent pas nécessairement les problèmes de pouvoir, tels que l'influence sur les processus politiques et législatifs.

Dans le même débat, Diana Mitlin a signalé que, du moins en milieu urbain, les organisations de pauvres se méfient profondément des approches axées sur les droits, car de puissants groupes d'intérêts influent sur l'État au niveau de la définition des cadres axés sur les droits et de l'allocation des ressources. Les groupements de base sont encore plus méfiants lorsque ce sont des organisations internationales qui adoptent ce discours, l'expérience leur ayant montré que ces organisations parlent beaucoup mais font peu.

L'organisation et la mobilisation de grande envergure sont les moyens traditionnels auxquels recourent les agriculteurs pour influencer les politiques nationales. Le débat de la série Provocation qui a eu lieu à la Haye portait précisément sur l'action concertée des agriculteurs nicaraguayens et les politiques nationales novatrices promouvant la production agroécologique des petits agriculteurs qui en sont issues.

Si la mobilisation politique peut effectivement influencer sur les politiques gouvernementales, elle peut aussi perpétuer les structures patriarcales établies qui privilégient une certaine section de la société agraire. Les petits producteurs et les petites productrices se trouvent souvent en situation de concurrence avec le puissant lobby des gros producteurs pour obtenir d'être représentés sur les plateformes politiques et



Agriculteur en route pour un marché de gros de Kolkata (Inde).

dans les négociations. Et même lorsque l'État reconnaît les petits agriculteurs et crée pour eux un espace politique, ceux-ci ne sont pas toujours capables d'exprimer leurs besoins ou d'intervenir dans cet espace.

En outre, l'autonomisation politique risque de ne pas s'intéresser suffisamment aux besoins économiques des petits exploitants. Dans le débat Provocation de la Haye, Diego Muñoz, de l'organisation Mainumby (Bolivie), a décrit la mobilisation des producteurs boliviens en tant que force politique puissante parallèlement à la croissance des mouvements sociaux, mais sans que l'État reconnaisse la position des agriculteurs en tant qu'entrepreneurs et sans qu'il admette les véritables problèmes qui sont les leurs sur les marchés.

### Capacité d'opérer des choix efficaces

Où tout cela nous laisse-t-il et quelles sont les conséquences de la situation pour les praticiens et leurs efforts de renforcement des capacités ?

Nous appelons à une réorientation des interventions, pour reconnaître l'importance du pouvoir d'agir des producteurs. Nous entendons par là la capacité des producteurs, individuellement et collectivement, à faire des choix éclairés face aux programmes extérieurs et à des acteurs puissants, ainsi que la capacité d'agir conformément à ces choix. Les décisions peu judicieuses peuvent porter atteinte à la résilience et à la sécurité alimentaire des producteurs et de leur communauté.

En appliquant une approche qui accroît la capacité de réflexion et l'aptitude à évaluer les choix et les risques, plutôt qu'une approche qui réduit le développement à l'accès au marché, les petits exploitants pourront parvenir à des conclusions très différentes de celles d'experts extérieurs.

Nous avons également signalé combien il est important de percevoir les petits producteurs en tant qu'acteurs économiques ainsi que politiques. En définissant le pouvoir d'agir de façon étroite comme strictement économique, comme une coopération pour intervenir de manière concurrentielle dans les chaînes de valeur, on laisse de côté tout le programme de la définition des institutions du marché et des modalités qui font que les marchés fonctionnent mieux, ou moins bien, pour les pauvres, en particulier pour la majorité d'entre eux qui n'est pas organisée. Nous nous trouvons ici sur un territoire situé résolument entre les deux approches dominantes. En l'absence d'action politique, seuls seront visés les secteurs « viables ». Les institutions du commerce équitable elles-mêmes ont été décrites dans l'un des débats Provocation comme « devant être défendues d'urgence contre les pressions du marché qui affaiblissent leur rôle politique ».

Pour les praticiens, ce programme représente une gageure de taille. Car ce sont souvent eux qui lancent les initiatives visant à ce que les marchés fonctionnent en faveur des petits producteurs. Et la tâche se fait toujours plus complexe, étant donné que l'on s'attend à ce que les chaînes de valeur modernes, les produits certifiés, les marchés carbone et les systèmes de paiement pour les services écosystémiques « fonctionnent » tous en faveur des pauvres et que ceux-ci soient « autonomisés » et capables d'agir sur le marché. Pour les producteurs, le pouvoir d'agir comprend la capacité de traiter avec les praticiens. <

### Ressources

Pour de plus amples informations, consulter [www.iied.org/provocations](http://www.iied.org/provocations)

# Les défis de l'autonomisation politique



**Peter Utting**

peterutting@hotmail.com

Directeur adjoint de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)  
(L'auteur s'exprime ici à titre personnel.)

**D**u point de vue des stratégies qui visent à accroître le bien-être des petits agriculteurs, l'adoption du terme « autonomisation » par les organismes de développement comporte intrinsèquement divers risques. Ces organismes mettent de plus en plus l'accent sur l'autonomisation économique. Or en l'absence d'un accès aux ressources et aux possibilités qui favorisent l'autonomisation politique, on risque fort, en se concentrant sur la seule autonomisation économique, de commettre des erreurs d'interprétation des causes de la pauvreté.

## **Autonomisation économique**

Il y a lieu de se féliciter de la place faite à l'autonomisation économique en tant qu'ajustement important apporté aux politiques du passé, qui négligeaient souvent la petite agriculture. L'autonomisation économique tient également compte des contraintes du côté de l'offre qui empêchent les agriculteurs de bénéficier de tous les avantages offerts par les accords de libre-échange. Elle vise à faciliter l'accès aux marchés, à accroître la productivité et à améliorer les conditions dans lesquelles les producteurs intègrent les marchés et y interviennent de manière concurrentielle.

Mais l'autonomisation économique qui est associée aux exportations et à l'insertion dans les chaînes de valeur mondiales comporte certains risques. Ces marchés et ces chaînes de valeur sont dominés par de grandes entreprises qui pèsent lourd dans les négociations et tendent à concentrer la valeur à l'autre bout de la chaîne (celui du détaillant/consommateur).

Certaines stratégies d'autonomisation économique ciblent les femmes marginalisées mais la coopération au développement associée au développement du secteur privé

Dans les luttes idéologiques qui se livrent dans le domaine du développement, il est fréquent que des termes associés à des positions radicales soient adoptés par des intervenants et des organismes traditionnels. Il en a été ainsi de « l'autonomisation ». Toutefois, ce processus peut modifier ou obscurcir le sens du terme ainsi adopté.

favorise souvent les producteurs qui disposent de plus de ressources et de plus grandes capacités techniques. Et bien que les petits propriétaires puissent être ciblés initialement en vue de leur inclusion dans les chaînes de valeur, les grands détaillants et les grands acheteurs s'en remettent progressivement davantage aux fournisseurs qui ont les capacités techniques et administratives voulues pour livrer les marchandises ainsi que pour se conformer aux normes sociales, environnementales et de qualité de plus en plus nombreuses et pour absorber les coûts associés aux régimes de normalisation.

Ce mouvement qui favorise l'autonomisation économique relève d'une préférence pour les approches « productivistes » par rapport aux approches « bien-être », pour le commerce par rapport à l'aide. Cette approche reproche également sur la conviction que la pauvreté est liée à un manque d'accès aux marchés et que la solution consiste à insérer les producteurs dans les marchés et à les appuyer par le jeu de la responsabilité sociale des entreprises. C'est souvent là toutefois une approche qui ne comprend pas la pauvreté issue de la hiérarchisation des producteurs par classe, ethnicité et genre et qui ne voit donc pas la nécessité de transformer ces relations sociales par une reconfiguration du pouvoir et une action collective, soit, en d'autres termes, par une autonomisation politique. Il s'agit en la matière d'élargir le champ de l'attention pour inclure les questions d'égalité, de droits et de justice distributive et de s'interroger sur ce que nous entendons par développement.

## **Voix au chapitre**

L'autonomisation politique consiste, de la part des producteurs, en un regroupement collectif et en des efforts visant à accroître leur influence et leur pouvoir de négociation, pas seulement à l'égard d'autres acteurs du marché mais également par rapport au processus d'élaboration des politiques ainsi qu'aux entités telles que les instances gouvernementales locales et nationales, les institutions régionales et mondiales, les

organisations non gouvernementales (ONG) et les bailleurs de fonds.

Il s'agit, dans le processus d'autonomisation politique, d'un renforcement de la capacité des producteurs à faire valoir leurs droits auprès de ces acteurs et institutions et à leur demander des comptes. Il s'agit également dans ce processus de l'acquisition pour les petits propriétaires de la capacité de se faire entendre et d'exercer une influence sur les organisations qui prétendent les représenter ou s'exprimer en leur nom.

Au fur et à mesure que les régimes de normes se développent, il est essentiel de déterminer comment ils sont gérés et de se demander quelle voix au chapitre les petits producteurs auront dans les structures de gouvernance des initiatives normalisées. L'autonomisation politique concerne également le combat des idées et la capacité à cadrer et à recadrer le discours du développement.

Au milieu du XXe siècle, l'autonomisation politique occupait une place centrale dans les pays industrialisés qui établissaient une sorte d'État-providence agricole. Les dispositions prises dans ce sens accordaient aux agriculteurs des protections importantes contre les caprices du marché. Elles étaient fondamentalement un effet institutionnel de l'autonomisation politique des agriculteurs qui étaient bien organisés et capables de négocier les politiques, de se servir du pouvoir de leur droit de vote en bloc et, en cas de besoin, de recourir à diverses formes d'action directe.

## **Les années du néolibéralisme**

L'organisation des petits exploitants agricoles a également joué un rôle significatif dans l'élaboration de politiques favorables aux régions rurales des pays en développement. Mais durant l'époque « néolibérale » des années 80 et 90, les organisations d'agriculteurs et les dispositions relativement favorables au développement dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine ont connu un affaiblissement notable du fait du fléchissement de l'appui de l'État et des bailleurs de fonds en faveur de l'agriculture et des montants substantiels



Le Mouvement des sans terre manifeste devant le ministère des Finances du Brésil, en 2009, contre les réductions du budget de la réforme agraire

d'aide extérieure ont été acheminés par le truchement d'ONG prestataires de services. Les programmes d'ajustement structurel suivis par des accords de libre-échange ont affaibli l'agriculture nationale par une concentration sur les exportations et sur l'importation de produits alimentaires peu coûteux. Ces approches ont également ouvert la voie aux capitaux étrangers, souvent par le biais de l'agriculture sous contrat avec les agriculteurs commerciaux.

### Nouvelle vague d'autonomisation politique

La libéralisation économique débridée provoque inévitablement des réactions sociales, celles-ci prenant diverses formes de collectivisation et de mouvements ruraux, les nouvelles entités et les organisations établies revitalisées étant alors en mesure de tirer parti des opportunités politiques en évolution. Au nombre des collectifs figurent des groupements et des coopératives de femmes, des associations rurales à large base (comme au Sénégal) et des mouvements de base tels que le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre du Brésil et l'Ekti Parishad de l'Inde. Parmi les autres groupes et organisations réagissant à la libéralisation économique se trouvent des associations d'agriculteurs et des réseaux tels que la Coordination d'Amérique latine et des Caraïbes des petits producteurs pour le commerce équitable (CLAC).

On a également vu apparaître des réseaux transnationaux mondiaux, notamment La Via Campesina, laquelle fait contrepoids à la Fédération internationale des producteurs agricoles, qui représente principalement les gros producteurs commerciaux. Par ailleurs, de nouvelles alliances et coalitions se sont aussi formées. Ces organisations et mouvements nouveaux ou redynamisés réunissent aujourd'hui deux formes d'action qui étaient souvent distinctes dans le passé, à savoir le plaidoyer en faveur d'un changement de politique et les initiatives locales dans les domaines du développement ou de l'agroécologie. Cette vague d'autonomisation

politique indique l'existence d'un potentiel d'accroissement de l'aptitude des producteurs ruraux à assumer le contrôle des ressources et des organismes de réglementation qui affectent leurs conditions de vie.

### Divergences de vues sur l'inclusivité

Des divergences se manifestent sur les notions d'inclusivité et de développement, y inclus au sein d'un même mouvement, ainsi qu'on l'a vu récemment dans le cas du commerce équitable. À la fin 2011, Fair Trade USA, anciennement TransFair USA, s'est scindée de Fairtrade International (FLO), précédemment connue sous le nom de Fair Labelling Organizations International. Fair Trade USA a annoncé l'adoption unilatérale de plans de certification des grandes plantations caféicoles, chose interdite selon les normes mondiales de FLO. Le mouvement United Students for Fair Trade basé aux États-Unis s'est promptement dissocié de Fair Trade USA et la CLAC, organisation des producteurs d'Amérique latine et des Caraïbes, a fait connaître ses intentions de lancer son propre label de commerce équitable.

Ce sont l'application de différents modèles de développement inclusif et les changements intervenus dans la gouvernance du commerce équitable qui ont provoqué ces schismes. S'agissant des modèles de développement, Fair Trade USA se prononce en faveur d'une expansion du créneau du commerce équitable en y associant les grandes entreprises et les grandes exploitations agricoles, en facilitant l'accès au marché, par l'autonomisation économique des petits producteurs et par la promotion de la responsabilité environnementale et sociale des entreprises, ce qui cible non seulement les fournisseurs mais aussi les travailleurs agricoles. Plusieurs courants de FLO, et le vaste mouvement des organisations commerciales alternatives et de leurs partisans, promeuvent l'éthos et les principes initiaux du commerce équitable, qui est axé sur le soutien de la solidarité, l'autonomisation tant économique que

politique des petits producteurs et le relèvement des normes agroécologiques.

S'agissant de la gouvernance, les organisations de petits producteurs ont de plus en plus voix au chapitre et le poids de leur vote s'accroît constamment au sein des organes de gestion de FLO. En Amérique latine, les associations nationales et régionales de producteurs ont vu leur pouvoir augmenter, ont acquis une voix plus forte au sein de FLO et ont entrepris un recadrage de la notion de commerce équitable. Ceci a consisté notamment en un examen et une prise en compte des points suivants :

- La nécessité pour les petits producteurs de recueillir les avantages du développement du marché du commerce équitable dans leur pays et dans leur région;
- La nécessité d'ajouter de la valeur à leurs produits primaires par le traitement de ces produits;
- La nécessité de concilier la production axée sur l'exportation et les principes et pratiques de la « souveraineté alimentaire »;
- La nécessité d'une autonomisation politique constante des producteurs par le biais d'une organisation autonome, par une participation plus concrète aux processus politiques ainsi qu'aux structures de gouvernance des organisations intermédiaires et par la formation de coalitions et d'alliances.

### Pas d'autonomisation économique sans autonomisation politique

Rien de tout ceci ne serait vraisemblablement advenu par le seul jeu des stratégies d'autonomisation économique. Une approche exclusivement économique de l'autonomisation aurait sans doute mené à un empiètement croissant des valeurs et des intérêts des entreprises sur la gouvernance du commerce équitable. Ceci aurait eu d'une part des répercussions en termes de prix, de normes et de transfert des coûts associés et d'autre part aurait fixé le commerce équitable dans un mode de développement traditionnel où les petits agriculteurs des pays en développement ne sont que de simples fournisseurs de matières premières pour les marchés d'exportation vers le Nord et non pas des agents capables de remettre en question et de recadrer le développement, de saisir la valeur et de mettre en place un environnement porteur tel qu'il assure leurs moyens d'existence et promet un développement durable. L'autonomisation économique qui reconfigure les prix et l'accès au marché doit être complétée par une autonomisation politique qui reconfigure les rapports de force. <

### Lectures complémentaires

- Bacon, C. M. 2010. Who decides what is fair in fair trade? The agri-environmental governance of standards, access and prices. *Journal of Peasant Studies*, Vol. 31, No 1, pp. 111–147.
- Borras, S., Edelman, M. and Kay, C. 2008. Transnational agrarian movements: Origins and politics, campaigns and impact. Borras, Edelman and Kay (eds), *Transnational Agrarian movements: Confronting Globalization*. Wiley-Blackwell, Chichester, Royaume-Uni.

# Misères et tribulations des manœuvres agricoles



Sukhpal Singh  
sukhpal@iegindia.org  
Institute of Economic Growth, Delhi

Quelque 70 % des 1,4 milliard de gens vivant dans l'extrême pauvreté sont des ruraux. Dans tous les continents, 445 millions d'exploitations agricoles familiales emploient 2,2 milliards de gens, ce qui signifie qu'un tiers de la main-d'œuvre mondiale dépend de celles-ci pour vivre. Ces petites exploitations agricoles, qui représentent 85 % des 525 millions d'exploitations agricoles du monde, sont d'une superficie inférieure à deux hectares.

## Forte productivité, faibles revenus

Il est incontestable que les petites exploitations agricoles maximisent l'emploi de la main-d'œuvre, ajoutent une valeur maximale à leurs produits et ont des rendements supérieurs à ceux des grandes exploitations, effets qui sont tous bénéfiques pour la société étant donné la rareté des ressources en terre et l'excédent de ressources humaines dans les pays en développement. Elles favorisent également l'équité.

Toutefois, les petites exploitations ne peuvent employer que quelques personnes chacune et le type de cultures pratiquées et les technologies utilisées dans les petites exploitations agricoles pauvres ne permettent pas de procéder à des augmentations saisonnières ou périodiques de main-d'œuvre.

Les petits agriculteurs souffrent également de nombreux problèmes liés aux marchés et aux institutions, qui font que leurs coûts transactionnels sont plus élevés et qu'ils ne peuvent pas négocier des prix aussi avantageux que les gros producteurs, en dépit du fait que, en Inde du moins, ils sont tout aussi productifs que ces derniers par rapport à la superficie cultivée et parfois davantage. Mais il ressort de certaines études qu'en dépit de leur productivité, les moyens d'existence de ces petits exploitants ne sont pas viables, car leurs dépenses dépassent sensiblement le revenu net de l'exploitation. Certains en sont venus à se

La petite agriculture figure de nouveau à l'ordre du jour politique du globe. Il en est ainsi en raison de la demande croissante de produits alimentaires et du fait que les moyens d'existence de milliards de gens dépendent des petites exploitations agricoles. En revanche, on ne parle guère des manœuvres agricoles.

demander si les petits exploitants avaient une pertinence quelconque dans les efforts visant à renforcer la croissance agricole et à accroître la production alimentaire pour satisfaire la demande en constante augmentation.

## Le sort des travailleurs salariés

En vue de parvenir à un niveau de revenu raisonnable, nombreux sont les petits propriétaires qui recherchent des emplois de manœuvre hors de leur propre exploitation, ce qui se répercute sur les salaires versés aux manœuvres agricoles et sur le nombre de ceux-ci en quête d'emplois. Les travailleurs agricoles sans terre sont encore plus marginalisés que les petits propriétaires : ils ne possèdent pas de biens et sont considérablement plus pauvres que tous les ménages agricoles, quelles que soient les avoirs de ceux-ci. En Inde, par exemple, en 2004-2005, 18,6 % de tous les ménages agricoles étaient classés comme pauvres (23,1 % des ménages agricoles marginaux et 15,8% des ménages de petits exploitants), alors que la proportion des ménages de manœuvres agricoles classés dans cette même catégorie était de 41,9 %.

Étant donné sa position à la base de la pyramide de la pauvreté dans les pays en développement, la main-d'œuvre agricole salariée est toujours la première à subir le choc des ajustements tels que l'inflation des prix alimentaires, le chômage et les suppressions d'emplois. Les manœuvres agricoles n'ont d'autre choix que celui d'offrir leur travail sur le marché.

En 2007-2008, dans les villages de tout l'Andhra Pradesh (Inde), entre 26 % et 59 % des ménages sans terre ont participé au Programme national de garantie de l'emploi rural. Ce programme, lancé en 2006, garantit 100 jours de travail à l'un des membres des ménages ruraux participants, rémunérés à raison de 2 dollars EU par jour (salaire national minimum).

Le relèvement des salaires ruraux s'est avéré être le facteur le plus important, à lui seul, de réduction de la pauvreté dans les groupes ruraux défavorisés. Deux autres facteurs qui ont joué un rôle notable aux

mêmes fins ont été l'augmentation du produit intérieur brut agricole (PIBA) et l'alphabétisation en milieu rural.

Le sort de la main-d'œuvre agricole est pathétique dans la plupart du monde en développement, en termes de salaire minimum et de conditions de travail. Même dans les régions de l'Inde ayant un taux de croissance élevé dans l'agriculture, les performances sont médiocres dans ces deux domaines. Dans l'État du Gujarat, par exemple, situé dans l'ouest du pays où le taux de croissance du secteur agricole a atteint 10 % par an au cours de la dernière décennie, le taux moyen des salaires des travailleurs ruraux permanents et temporaires est inférieur à celui d'autres États de l'Inde tels que le Maharashtra, l'Andhra Pradesh, le Tamil Nadu et le Punjab; ce taux est inférieur aussi à la moyenne nationale pour 2007-2008.

## La situation des femmes

Il existe un écart notable entre les sexes en matière de salaires et de conditions de travail dans le secteur agricole dans le monde en développement. En Inde, en 2004-2005, le salaire des travailleuses agricoles n'était que de 70 % du salaire des hommes. Plus de 80 % des femmes, contre 41 % des hommes, ne touchaient pas le salaire minimum.

La répartition des tâches qui opère une distinction entre tâches masculines et tâches féminines aggrave la position des femmes dans le marché du travail en milieu rural. Il est des activités que les femmes sont disposées à entreprendre, mais qui leur sont interdites car elles sont réservées aux hommes. Ceci marginalise les travailleuses et contribue à réduire leur salaire, du fait que les travaux qui leur sont confiés sont considérés comme de valeur inférieure.

## Pas de commerce équitable pour les travailleurs

Même dans les systèmes de commerce équitable, les petits propriétaires ne partagent pas les avantages que cette formule leur apporte, avec les travailleurs agricoles. En fait, la pression qu'ils subissent au sein des chaînes de valeur du fait de la situation de concurrence et de l'ouverture des marchés a



pour effet d'encourager l'exploitation des travailleurs par les petits agriculteurs, de réduire le montant des salaires et la qualité des conditions de travail et de renforcer la tentation de recourir à une main-d'œuvre infantine; il en est ainsi en Inde dans la production de la graine de coton pour les entreprises nationales et multinationales.

Les sociétés agro-industrielles qui passent des contrats ne se soucient pas des questions de main-d'œuvre ou n'en prennent pas la responsabilité. Leur argument est qu'elles ne concluent pas de contrats directement avec les agriculteurs et que ce sont généralement, dans le secteur semencier de l'Inde, des organisateurs – petites firmes locales, gros producteurs ou négociants en denrées agricoles – qui signent les contrats. Les grandes entreprises agro-industrielles reportent les coûts sur les petits propriétaires par le biais de mécanismes tels que ceux de l'agriculture contractuelle, qui est fondée sur l'exploitation de la main-d'œuvre familiale et des ouvriers embauchés. En fait, les travailleurs agricoles et la main-d'œuvre connexe ne sont absolument pas considérés comme des parties prenantes de l'agriculture et sont traités comme de simples facteurs de production. En conséquence, les moyens d'existence et les préoccupations des travailleurs agricoles salariés restent plus ou moins ignorés dans les débats relatifs à la petite agriculture.

### Songer aux intérêts de la main-d'œuvre agricole

Il est important de protéger et de promouvoir les intérêts des travailleurs agricoles marginalisés, même dans le secteur de la petite agriculture. Dans ce contexte, les politiques et les pratiques des petits producteurs devraient se concentrer sur les points suivants :

- a. Il faut, dans les chaînes de valeur, examiner activement les conditions de travail et les salaires ainsi que les questions telles que le perfectionnement de la main-d'œuvre et des processus, comme cela se fait pour les petits propriétaires, non pas au lieu de se concentrer sur ceux-ci, mais en parallèle. Les salaires et les conditions de travail des travailleurs agricoles sous contrat devraient être négociés par l'organisme contractant comme faisant partie des conditions générales et la politique en matière d'agriculture contractuelle devrait contenir des dispositions à ce sujet. De même, il conviendrait, lors du choix des cultures pour les petits producteurs, de tenir compte du coefficient de main-d'œuvre et du potentiel de création d'emploi des cultures, pour le bénéfice des travailleurs agricoles.
- b. Les mouvements de l'agriculture bio, du commerce équitable et du commerce éthique doivent, eux aussi, en faire davantage. Il est impératif de surveiller et d'améliorer la rémunération et les conditions de travail des travailleurs dans ces contextes. La formation doit trouver sa place dans la politique des petits exploitants, non seulement pour accroître les revenus des travailleurs, mais également pour améliorer la productivité de



Propriétaire donnant ses ordres à des travailleuses agricoles dans l'État de Haryana (Inde)

- c. L'exploitation agricole, produire des extrants de qualité et réduire les coûts de production.
- c. La petite agriculture doit faire preuve de créativité pour associer les travailleurs aux activités agricoles de manière à ce qu'ils puissent contribuer à ces activités de manière optimale en tant que co-travailleurs ou partenaires de l'entreprise. Il faut de même reconnaître leur potentiel en matière d'innovation, mais cela signifie que les technologies et les nouveautés doivent être sensibles aux besoins des travailleurs. En fait, pour beaucoup de cultures, telles que le thé et le riz, rien n'a encore été inventé pour faciliter la cueillette des feuilles de thé ou pour réduire le coût de la transplantation des pousses de riz dans les rizières. De telles innovations réduiraient la pénibilité du travail des agriculteurs sans terre, dont la plupart sont des femmes. Il serait utile de s'intéresser à des machines appropriées et d'un coût abordable pour mécaniser certaines des activités, plantation, récolte et autres, des petites exploitations.
- d. De même que l'on se concentre sur la collectivisation des petits producteurs, il y aurait lieu d'en faire autant pour la main-d'œuvre. Ceci contribuerait à autonomiser les travailleurs ruraux, ce qui est d'une importance cruciale pour la réduction durable de la pauvreté. Il conviendrait de former des collectifs distincts pour les femmes.
- e. Les femmes commencent à occuper une place plus importante dans la main-d'œuvre agricole. Les implications

développementales de cette évolution sont significatives en termes de bien-être familial, d'éducation et de santé des femmes ainsi que de leurs enfants. Il faut donc choisir des entreprises, des cultures et des activités qui rendent les travaux, les machines et les outils agricoles plus adaptés aux sexospécificités. Il a été constaté que des activités telles que l'élevage de volaille et la culture des pois-chiches et du riz offrent plus de possibilités aux femmes que la culture du coton ou du jatropha (plante employée pour la production de biodiésel). Le relèvement des salaires des femmes peut contribuer à une accélération notable de la réduction de la pauvreté, en particulier parce que les femmes tendent à employer leurs revenus de manière plus productive à la satisfaction des besoins familiaux. <

### Lectures complémentaires

- Hirwoy, I. and Shah, N. 2011. Labour and employment under globalisation: The case of Gujarat, *Economic and Political Weekly*, Vol. 46, No. 22, pp. 57–65.
- Murphy, S. 2011. *Changing Perspectives: Small scale Farmers, Markets and Globalization*. A Hivos knowledge programme report. Londres/La Haye, IIED/Hivos.
- Shah, A. 2011. *Development Implications of High Growth Trajectory in Gujarat Agriculture: Issues and Challenges*. Exposé présenté à la conférence nationale sur le thème « Agriculture at the Crossroads » de l'Institute of Development Studies, Jaipur (Inde) septembre 2011.
- Singh, S. 2008. Gender and child labour in cottonseed production in India: A case study of Gujarat. *Indian Journal of Labour Economics*, Vol. 51, No. 3, pp. 445–458.

# L'autonomisation des femmes est payante



**Stephanie Barrientos**  
s.barrientos@manchester.ac.uk  
Brooks World Poverty Institute at the School of  
Environment and Development, University of  
Manchester, Royaume-Uni

Les marchés des produits agricoles de base sont de plus en plus liés aux chaînes de valeur des industriels et des détaillants de l'agroalimentaire. Ceci a induit de multiples changements, notamment des efforts dans le sens de la qualité et de l'augmentation des volumes au sein de marchés segmentés, grands et petits. Les petits producteurs éprouvent des difficultés devant la demande croissante de normes de qualité et d'augmentation de la productivité pour répondre à la demande de volumes accrus. Le secteur du cacao en est un bon exemple : fabricants de chocolat et transformateurs de fèves s'inquiètent de plus en plus de la durabilité de la production de cacao de qualité.

Le rôle des femmes dans la culture cacaoyère doit être compris dans le contexte d'une évolution de la chaîne de valeur cacao-chocolat. L'autonomisation, économique ainsi que politique, des ouvrières agricoles et des productrices de cacao, peut contribuer à une augmentation de la productivité et à une production de qualité pour alimenter des marchés de plus en plus dominés par des grandes entreprises.

## Le cacao ghanéen dans un marché en évolution

Le secteur du chocolat a subi un processus de changement et de commercialisation rapides ces dernières décennies. Le traitement du cacao et la fabrication du chocolat sont aujourd'hui dominés par des grandes entreprises, la consommation de chocolat augmente régulièrement et l'expansion des consommateurs à revenu intermédiaire dans les pays à économie émergente fait que l'accroissement de la demande est appelé à se poursuivre.

La culture du cacao, dans les pays africains exportateurs, est toujours pratiquée principalement à petite échelle, le secteur

À mesure que l'appui à l'agriculture progresse à l'ordre du jour, il est accordé une attention croissante aux petits exploitants. Il est cependant un aspect qui reste encore souvent dans l'ombre : le rôle des femmes dans les petites exploitations agricoles.

comptant, estime-t-on, 2 millions de producteurs. Ceux-ci sont souvent mal rémunérés, produisent de petits volumes et, avec le vieillissement de l'agriculteur moyen, ont du mal à s'adapter aux exigences du marché. Nombreux sont les jeunes agriculteurs qui délaissent le secteur cacaoyer en quête de meilleures options.

C'est là une tendance caractéristique de la production cacaoyère au Ghana, deuxième pays producteur et exportateur de cacao du monde. Le secteur compte 720 000 petits exploitants (estimation), dont 25 % environ sont des femmes. Les recherches menées de 2006 à 2008 ont permis de constater que les revenus de ces exploitants sont très bas, la moyenne journalière individuelle s'établissant à 0,42 dollar EU pour le cacao seul et à 0,63 dollar EU toutes sources combinées. Le niveau de productivité des exploitations cacaoyères sont eux aussi très bas : les producteurs n'atteignent en moyenne que 40 % du rendement potentiel.

Vu les strictes contraintes en matière d'expansion de la superficie cultivée, l'augmentation de la production de cacao dépend de l'accroissement de la productivité. L'âge moyen des producteurs de cacao ghanéens est de 52 ans pour les hommes et de 56 ans pour les femmes, dans un pays où l'espérance de vie est actuellement de 58 ans. Les agriculteurs âgés produisent moins et tendent à être moins novateurs et moins capables d'accroître leur production. Un constat important de l'étude de 2006-2008 est que les jeunes délaissent le secteur cacaoyer qu'ils considèrent comme peu prestigieux et ne constituant qu'un pis-aller pour les producteurs. Selon cette étude, les jeunes agriculteurs ghanéens cherchent une vie meilleure en milieu urbain, dans des métiers perçus comme plus modernes et offrant un potentiel de rémunération supérieur.

Certaines projections de l'industrie cacaoyère indiquent que la demande pourrait dépasser l'offre d'ici 2020, problème potentiel dans un secteur que les jeunes abandonnent et où la génération précédente vieillit rapidement. C'est pourquoi les entreprises agroindustrielles lancent de nombreuses initiatives pour appuyer et promouvoir la productivité et la qualité.

## Une culture masculine ?

La culture du cacao est généralement perçue comme masculine, dominée par les hommes à partir du champ et tout le long de la chaîne de valeur. Si nous décortiquons la production cacaoyère, toutefois, une image « genrée » plus nuancée apparaît. Les petites exploitations dépendent souvent des femmes de la famille, principalement celles qui fournissent un travail non rémunéré ou d'appoint, mais aussi des exploitantes dont les droits de propriété foncière sont rarement reconnus. Les femmes fournissent fréquemment autant de travail que les hommes, sinon plus, sans que cela soit officiellement constaté et sans recevoir une part égale du cacao produit ou des bénéfices réalisés.

La répartition du travail selon les sexes se fait selon des normes et pratiques sociales établies de longue date. Les femmes propriétaires et exploitantes font face à plus de contraintes que leurs homologues masculins. Elles possèdent moins de terres, ont moins accès aux fertilisants et au crédit et leurs revenus sont donc inférieurs à ceux des hommes. Mais ces contraintes ne proviennent pas de leurs capacités techniques. Vigneri et Holmes ont conclu qu'il n'y a pas de différences notables en matière de rendement de la terre entre les hommes et les femmes et que celles-ci tendent à utiliser la main-d'œuvre salariée de façon bien plus efficace que les exploitants masculins.

La division entre les activités « reproductives » (ménage) et « productives » (marché) est floue. Des cacaoyers sont plantés à côté de cultures de subsistance et d'autres cultures dont les femmes ont la charge. Et ce sont généralement les femmes qui sont chargées de planter les arbres, de veiller à leur croissance, d'ouvrir les fruits (dits « cabosses »), d'en extraire les fèves, de les transporter, de les faire fermenter et de les sécher.

Il est connu dans l'industrie du chocolat que le soin des jeunes plants et les activités de post-récolte sont essentiels pour assurer la productivité et la qualité du produit, ainsi que pour répondre à l'évolution des goûts dans les marchés de consommation segmentés. Le soin des jeunes plants (en

particulier la taille) est important pour accroître les rendements de chaque arbre et donc la production.

Les praticiens reconnaissent le fait que les femmes sont souvent plus soigneuses dans l'exécution de leurs tâches et savent que la qualité du produit dépend de celle de leur travail. En conséquence, une implication accrue des femmes, outre l'autonomisation de celles-ci, pourrait jouer un rôle important pour assurer la durabilité socioéconomique future d'une production cacaoyère de qualité et l'ajustement de l'offre à la demande.

### Petits progrès de l'autonomisation des femmes

Certains acteurs du secteur du cacao commencent à réaliser l'importance du rôle joué par les femmes dans la production (notamment sur les points qui sont importants pour le maintien de la qualité).

Kuapa Kokoo est une coopérative, compagnie de négoce officielle, établie au Ghana en 1993 après une libéralisation partielle du secteur cacaoyer, comptant 62 000 membres, dont 26 % de femmes. Environ un cinquième du cacao produit par les membres de Kuapa a le label « commerce équitable ».

Dès les premiers temps, la coopérative Kuapa a bénéficié de l'appui de l'organisation Twin, l'un des pionniers du commerce équitable ayant son siège au Royaume-Uni, qui l'a aidée à formuler une stratégie d'égalité des genres pour encourager les femmes à y adhérer. L'organisation a procédé à une évaluation du genre dans le secteur du cacao ghanéen en 1996 et a établi un programme d'égalité des sexes deux ans plus tard. Ce programme ciblait les adhérentes auxquelles il offrait un soutien sous forme de formation et de perfectionnement des aptitudes, ainsi que d'accès au crédit. Il promouvait également la représentation des femmes à tous les niveaux de la coopérative, promotion efficace, puisque 12 des 20 membres du Comité exécutif national de Kuapa sont aujourd'hui des femmes.

Nombreuses sont les chocolateries du Ghana qui se rendent compte que la promotion de l'égalité des sexes et des agricultrices peut se répercuter au niveau de la qualité des produits. C'est ainsi, par exemple, que l'un des géants de l'industrie internationale, Cadbury/Kraft, qui œuvre avec l'organisation non gouvernementale Care, appuie les coopératives d'agricultrices depuis 2006. Et les programmes nationaux de formation commencent eux aussi à cibler les agricultrices. Le Partenariat du cacao, établi par Cadbury, s'attache aux questions de genre dans l'appui qu'il accorde aux communautés productrices de cacao. Il faut toutefois noter aussi l'importance, outre les femmes propriétaires de terres, de leurs consœurs particulièrement nombreuses, membres de la famille non rémunérées ou ouvrières agricoles occasionnelles, dont les travaux ne sont pas reconnus.

Malgré certains progrès, les contraintes liées au genre sont profondément ancrées, de

sorte qu'il est difficile pour les femmes actives dans le secteur du cacao de se faire reconnaître comme travailleuses et exploitantes agricoles. Il faut donc appliquer diverses stratégies pour remédier à cet état de choses et accroître la participation des femmes. Il s'agit notamment :

- De reconnaître les femmes en tant que travailleuses familiales non payées et manœuvres salariées à part entière, dont les apports doivent être rémunérés de manière appropriée;
- De dispenser des formations et une éducation axées sur l'accroissement de la participation et de l'apprentissage des femmes, et de fournir des appuis pour le soin des enfants en cas de besoin;
- De veiller à ce que les exploitantes agricoles aient plus facilement accès aux intrants, y inclus au crédit et aux services de vulgarisation;
- De faciliter l'accès aux circuits commerciaux aux exploitants agricoles; et
- D'adopter la législation nécessaire pour que les femmes puissent prétendre à la propriété foncière sur un pied d'égalité avec les hommes.

Il s'agit de veiller à une modification significative des attitudes et des comportements pour reconnaître de façon tangible le rôle indispensable des femmes, tant pour accroître leur autonomisation que pour assurer à la production cacaoyère un avenir durable. <

### Lectures complémentaires

- Agyare-Kwabi, P. 2009. *Gender Mainstreaming in the CNFA, BMGF-Funded Cocoa Project in Ghana*. Polycopié, Ghana, Jeavco Associates.
- Barrientos, S. and Asenso-Okyere, K. 2008. *Mapping Sustainable Production in Ghanaian Cocoa*. Rapport établi pour Cadbury Schweppes. Londres, Cadbury Schweppes. <http://goo.gl/lcDOB>
- Blas, J. 2010. Falling cocoa yields in Ivory Coast, *Financial Times*, 28 mai. <http://goo.gl/Kgvf4>
- Chan, M. 2010. *Improving Opportunities for Women in Smallholder-based Supply Chains: Business case and practical guidance for international food companies*. (With contributions from S. Barrientos. See especially Case Study Appendix). Bill and Melinda Gates Foundation. <http://goo.gl/WKnfy>
- UTZ Certified/Solidaridad. 2009. *The role of certification and producer support in promoting gender equality in cocoa production*. UTZ Certified/Solidaridad-Certification Support Network and Oxfam Novib.

Akua Gwamfua, présidente d'un collectif de femmes, devant sa récolte de cacao



# Le prix de l'autonomisation



**Giel Ton**

giel.ton@wur.nl  
Institut d'économie agricole,  
Université de Wageningen, Pays-Bas

**Jennie van der Mheen**

jennie.vandermheen-sluijer@wur.nl  
Institut d'économie agricole,  
Université de Wageningen, Pays-Bas

**Lorenzo Castillo**

jncperu@terra.com.pe  
Junta Nacional del Café, Pérou

La Fair Trade Labelling Organization (FLO) [Organisation d'étiquetage du commerce équitable] alloue aux agriculteurs une prime, en sus de justes prix, pour renforcer les capacités de leurs organisations. Toutefois, d'autres entités de certification n'en font pas autant.

entreprises agro-industrielles qui achètent leur café et le torréfient pour le vendre sur le marché mondial. Donc en sus du paiement d'un prix raisonnable, le mouvement du commerce équitable vise expressément à renforcer les capacités des groupes de producteurs en matière d'organisation, non seulement au niveau de la logistique de la commercialisation collective, mais aussi dans leurs activités axées sur l'acquisition d'un pouvoir politique leur permettant d'influer sur les marchés. À ces fins, les organisations d'agriculteurs ont besoin de ressources.

Pour obtenir la certification requise, les producteurs sont tenus de mettre en place un système de contrôle interne et doivent souvent suivre des programmes de formation aux bonnes pratiques culturelles. Tout cela n'est pas gratuit et n'est possible que lorsqu'il existe une organisation capable de fournir ces services. Les systèmes de certification qui sont en concurrence avec la FLO tendent à s'en remettre à des sociétés de négoce ou à des organisations non gouvernementales (ONG) pour organiser les producteurs. Toutefois, il n'en résulte pas nécessairement la création d'organisations d'agriculteurs robustes et autonomes.

Le système du commerce équitable est le seul qui comporte un mécanisme intégré ayant pour objet de générer les ressources requises pour renforcer la capacité organisationnelle. Il est de multiples indications qui montrent que la prime du commerce équitable a un effet positif sur les organisations de producteurs. Toutefois, certains critiques appartenant à des initiatives de certification concurrentes considèrent que l'emploi de cette prime pour financer les coûts et investissements d'organisation constitue une « inefficacité » et estiment que l'augmentation du prix résultant de la certification devrait être versée aux communautés de producteurs ou venir s'ajouter directement au revenu des producteurs.

**Pressions sur le commerce équitable**

Malgré l'impact positif qui est le sien sur les moyens d'existence des agriculteurs et sur les capacités de leurs organisations, le système du commerce équitable est sous le coup de plusieurs menaces. Si les ventes de café du commerce équitable augmentent régulièrement, d'autres systèmes de certification tels que UTZ Certified et la

Ces dernières années, les marques de café certifiées ont vu leur volume de ventes s'accroître régulièrement dans les marchés de consommation du Nord, où leur portefeuille de produits ne cesse de s'élargir. Bonnes nouvelles, apparemment, pour les petits producteurs qui vendent leur café par l'intermédiaire de ces systèmes de certification. Toutefois, la croissance est notablement plus lente pour la marque la plus résolument déterminée à œuvrer avec les organisations agricoles, la Fair Trade Labelling Organization (FLO) – devenue récemment Fairtrade International – qui réunit 25 initiatives de commerce équitable de par le monde.

Les initiatives de durabilité telles que la FLO, UTZ Certified et la Rainforest Alliance ont ceci en commun qu'elles offrent aux producteurs des prix plus avantageux et aux consommateurs la possibilité de contribuer à la réduction de la pauvreté en écoutant la voix de leur conscience lorsqu'ils font leurs achats. Elles se distinguent en revanche par leurs rapports avec les organisations d'agriculteurs.

Le système du commerce équitable a émergé dans les années 80 à une époque où les cours mondiaux du café étaient bas. Du fait de cette dépression des cours, les garanties de prix minimum du commerce équitable présentaient un grand intérêt pour les producteurs et les avaient encouragés à s'organiser en coopératives et autres types d'associations analogues. Outre la garantie d'un prix minimum, une autre pièce maîtresse du mouvement du commerce équitable était sa volonté d'appuyer les petits exploitants dans leur lutte avec les grosses

Système de certification	Ventes 2009	Ventes 2010	Taux de croissance
Fairtrade International	73 781	87 576	19 %
UTZ Certified	81 928	121 234	48 %
Rainforest Alliance	87 583	114 884	31 %

Tableau 1: Volume de ventes de café certifié (en MT)

**Renforcement des capacités de production de qualité**

« Le commerce équitable a contribué au processus de développement de nos connaissances sur les façons d'intervenir sur le marché. Nos coopératives ont appris à se procurer des matériels, à exercer une surveillance et un suivi de la qualité afin de répondre aux exigences des systèmes de certification et de produire des cafés de qualité spéciale sous divers noms de marque. Nous avons à présent soixante *cataadores* – dégustateurs de café spécialisés – qui peuvent classer le café indépendamment de la marque ou du système acheteur. Un système interne d'établissement des prix a été adopté : le café qui obtient 85 points se vend à un prix supérieur et le café qui a moins de 70 points est « sanctionné ». Les coopératives ont tiré parti de la prime du commerce équitable pour investir dans l'apprentissage, la formation et l'infrastructure. » Lorenzo Castillo, Junta Nacional del Café (Pérou)

Rainforest Alliance en font autant et plus rapidement (voir le tableau ci-dessus).

Un certain nombre de coopératives qui, de longue date, menaient leurs activités au sein du système du commerce équitable, commencent à commercialiser leurs produits par le truchement d'autres systèmes de durabilité. Le système du commerce équitable a été établi à une époque où les cours du café étaient bas et où les caféiculteurs considéraient comme une bénédiction un marché assuré avec des passations de contrat anticipées et des prix minimum. Toutefois, les cours actuellement élevés du café provoquent des tensions entre les intérêts des producteurs individuels dans le court terme et les intérêts et obligations des organisations de producteurs dans le moyen terme. Il en résulte une concurrence féroce au stade de l'approvisionnement en café et les intermédiaires et les acheteurs s'efforcent de convaincre les membres des coopératives de leur vendre leur production en parallèle. Les coopératives qui ont passé des contrats avec leurs clients du commerce équitable plusieurs mois avant la récolte au prix du marché d'alors ne peuvent pas s'ajuster aux prix supérieurs offerts par ces intermédiaires à l'époque de la récolte. Du fait de ces ventes parallèles, nombre de coopératives éprouvent des difficultés à honorer leurs contrats ou se voient contraintes de consentir aux producteurs des prix qui sont de beaucoup supérieurs à ceux que leur paieront leurs acheteurs du commerce équitable. Certaines d'entre elles se retrouvent au bord de la faillite.

Dans un article paru en 2011 dans la *Stanford Social Innovation Review*, Colleen Haight décrit un autre problème émergent pour le commerce équitable du café qui résulte du développement des marchés des cafés de spécialité, qui offrent des prix supérieurs à ceux du commerce équitable. En général, le marché du commerce équitable n'offre pas de prix supérieurs pour les cafés de spécialité d'arôme ou de goût différents : il ne distingue qu'entre le café biologique, le café traditionnel et les cafés Arabica et Robusta naturels ou lavés. En revanche, les clients n'appartenant pas au commerce équitable offrent des prix plus élevés pour d'autres attributs de qualité plus spécifiques. Ces mêmes coopératives caféières dont la capacité de négociation a été renforcée par le mouvement du commerce équitable font à présent usage de cette capacité entrepreneuriale pour vendre des cafés de spécialité à plus haut prix hors du système du commerce équitable tout en vendant leur café de moindre qualité par ce système.

Un autre coup a été porté au système du commerce équitable : le retrait de Fair Trade USA de la FLO à la fin 2011. Cet organisme a réduit le pourcentage du contenu exigé pour que les produits soient autorisés à employer le label du commerce équitable de 20 % à 10 %. Par ailleurs, menace encore plus grave pour les organisations de producteurs, Fair Trade USA a admis dans son nouveau système de certification les grandes plantations de café. Jusqu'à présent, seules



Producteur de café du commerce équitable devant son magasin en Ouganda

les coopératives caféières de petits exploitants pouvaient prétendre au label du commerce équitable. Mais il y avait longtemps que les entreprises telles que Starbucks exerçaient des pressions pour que cette règle soit modifiée, de manière à leur permettre d'étendre leur certification de commerce équitable pour y inclure un plus grand nombre de leurs fournisseurs et notamment les grandes plantations de café et les entreprises agricoles contractuelles.

### Perspectives d'avenir

Les systèmes de commerce équitable devront changer de manière à mieux réagir à l'évolution du marché des cafés de spécialité. Ils devront faire en sorte que les cafés de bonne qualité se vendent à meilleur prix sur le marché du commerce équitable.

La prime du commerce équitable s'est avérée particulièrement favorable pour les petits exploitants, notamment en matière de renforcement de leurs capacités et d'accroissement de leur résilience sur le marché. Tous les systèmes de certification en ont bénéficié. Les systèmes de UTZ Certified et de la Rainforest Alliance devraient inclure des systèmes analogues d'accroissement de la résilience dans leurs mécanismes de certification. Ils devraient savoir que la présence d'organisations de producteurs robustes est une précondition d'un développement soutenu et durable dans le secteur caféier. Tout particulièrement aux époques de chutes de prix, ces organisations contribuent à la cohésion de la chaîne de valeur qui relie les petits producteurs, les acheteurs et les consommateurs. En l'absence d'organisations de producteurs fortes, ces systèmes de certification collectifs ne seront pas aussi durables qu'ils le paraissent. <

### Liens

Les auteurs coopèrent au programme international de recherche et d'élaboration de politiques intitulé *Empowering Smallholder Farmers in Markets* [Renforcer les capacités des petits producteurs pour un meilleur accès aux marchés], qui est mis en œuvre par AGRINATURA et dix organisations nationales de producteurs agricoles.  
<http://www.esfim.org/?lang=fr>

### Lectures complémentaires

- Coles, C. 2011. Kilimanjaro and Oromia coffee value chain case studies: Producer benefits from fair trade and free market channels. *NCCR North-South Dialogue*, Vol. 34. Berne (Suisse), NCCR North-South.
- Fairtrade International. 2011. Challenge and Opportunity: Supplement to Annual Review 2010–2011.
- Haight, C. 2011. *The problem with fair trade coffee*. *Stanford Social Innovation Review*, Été 2011, pp. 74–79.
- Hivos, IIED and ESFIM. 2010. Producer agency and the agenda to make markets work for the poor. Apports de la série de conférences *Provocation* ayant eu lieu à La Haye (Pays-Bas).
- Mayoux, L. n.d. Impact assessment of fair trade and ethical enterprise development.
- Murray, D., Reynolds, L. T. and Taylor, P. L. 2003. *One Cup at a Time: Poverty Alleviation and Fair Trade Coffee in Latin America*. Fort Collins, CO, Fair Trade Research Group at Colorado State University.
- Nelson, V. and Pound, B. 2009. *The Last Ten Years: A Comprehensive Review of the Literature on the Impact of Fairtrade*. Londres, Natural Resources Institute (NRI), University of Greenwich.
- Ton, G. 2010. Resolving the challenges of collective marketing: Incentive structures that reduce the tensions between members and their group. *ESFIM Policy Brief* No. 4. Wageningen (Pays-Bas), ESFIM.
- Vagneron, I. and Roquigny, S. 2010. *What do we really know about the impact of fair trade? A Synthesis*. Paris (France), Plateforme pour le commerce équitable.

# Quel avenir pour le bambou vietnamien ?



**Olivier Renard**  
o.renard@iram-fr.org  
Institut de recherches et d'application des méthodes de développement (IRAM)

Le secteur du bambou est remarquablement développé en Chine, tout particulièrement dans les districts d'Anji et de Linan, dans la province orientale du Zhejiang. Les producteurs obtiennent des rendements élevés, pratiquent une bonne gestion culturale et l'on a assisté dans ces zones, au cours des trois dernières décennies, à un développement impressionnant de la filière. Dans le district d'Anji, les agriculteurs tirent plus de 30 % de leurs revenus de la production du bambou. Hors du secteur agricole, le bambou contribue également au développement local. En fait la plupart des revenus du bambou proviennent d'activités non agricoles. Sur les 50 000 ménages actifs dans la filière, 35 000 le sont au niveau de la transformation et 3 000 au niveau de la commercialisation des produits du bambou. Le secteur emploie en outre plus de 10 000 travailleurs venant de l'extérieur du district.

## Un contraste marqué

De l'autre côté de la frontière, dans le nord-ouest du Viet Nam, la filière industrielle du bambou reste sous-développée et peu efficace. Le bambou est souvent exploité de manière non durable, les tiges de bambou sont coupées en fonction des besoins à court terme, les rendements baissent et la surexploitation mène à une érosion et à une perte de fertilité du sol. La demande concerne à plus de 70 % les produits à faible valeur ajoutée, tels que les tiges de bambou pour le secteur du bâtiment et pour les usines de pâtes à papier. Les déchets de la transformation peuvent atteindre 75 %, contre 5 % seulement en Chine.

Le manque de fiabilité de l'approvisionnement en bambou vietnamien fait que les investisseurs hésitent à s'engager. La coordination des acteurs de la filière est limitée, les organisations professionnelles absentes et l'intégration verticale inexistante.

Dans l'est de la Chine, des milliers de petits exploitants tirent des revenus substantiels de la production du bambou, alors que de l'autre côté de la frontière, au Viet Nam, ils renoncent à cette même culture. Il y a là des possibilités économiques qui risquent de disparaître si les autorités locales ne réagissent pas.

Les entreprises fabriquant des produits à valeur ajoutée, tels que les revêtements de sol et le mobilier, sont implantées hors de la province, pour la plupart dans les provinces plus riches des alentours de Hanoi qui bénéficient d'une grande part de cette valeur ajoutée. En amont de la transformation, les fournisseurs de bambou ne sont pas associés à l'élaboration de stratégies d'approvisionnement à long terme, qu'il s'agisse de petits ateliers de triage et de sciage ou de PME locales fabriquant des lattes de bambou semi-finies et autres produits de base. Les PME souffrent d'un manque de compétences, de pénuries de capitaux et d'un accès limité aux informations sur le marché. Ces divers facteurs font que le secteur entier périclète et que les producteurs se sont mis en quête d'autres moyens d'existence.

## Un appui étatique pragmatique en Chine

Le soutien accordé par les autorités chinoises aux premiers stades du développement, dans les années 70 et au début des années 80, était axé sur la production : intrants subventionnés, primes à la productivité, services de vulgarisation actifs et appui de la recherche. L'élément central du système de vulgarisation était le dispositif des « agriculteurs modèles », qui bénéficiait de solides appuis financiers de l'État. Le gouvernement a encouragé l'établissement d'associations de promotion du bambou, regroupant des experts (techniciens pour la plupart) et des fonctionnaires de divers services qui œuvraient de concert avec les agriculteurs, les entreprises et les intermédiaires. L'association intervenait auprès des parties prenantes pour les convaincre des opportunités offertes par le marché et elle a joué un rôle de premier plan dans l'amélioration du cadre juridique, de l'infrastructure et du régime fiscal (l'impôt sur les produits forestiers est passé successivement de 18 % à 8 %, puis à zéro). La réforme foncière et l'élimination des mesures contre-productives sont des facteurs qui ont été d'une importance clé dans l'expansion rapide de la filière du bambou au cours des années 80.

À la fin des années 80, on a vu apparaître les modèles du type « entreprise plus agriculteur », qui visaient à accroître l'efficacité du secteur, lesquels ont ensuite cédé la place à un modèle reliant les entreprises, les agriculteurs et les usines de semi-transformation. Il en est résulté une forte intégration verticale de la chaîne de valeur, les agriculteurs étant mis en rapport avec des sociétés qui leur fournissaient les intrants dont ils avaient besoin, des conseils techniques et des appuis à la commercialisation.

La filière bambou a connu un tel développement que les entreprises font aujourd'hui localement face à des pénuries de bambou. Elles continuent d'innover et leur rentabilité continue d'augmenter. Les autorités locales voient également l'intérêt qu'elles ont à appuyer l'industrie du bambou, étant donné que la prospérité de la filière contribue à l'accroissement des recettes fiscales. L'une des mesures adoptées pour

## La gestion durable du bambou en Chine

Les pratiques de gestion agricole de la Chine sont porteuses de leçons intéressantes. Dans certaines régions, avant la révolution socialiste, les propriétaires marquaient leurs tiges de bambou pour décourager le vol et gérer leur plantation. Selon le système dit « neiyu », ils inscrivaient l'année de pousse du bambou et quelques sinogrammes identifiant le propriétaire.

Ce système de marquage est toujours employé en Chine et il sert de nos jours à des objectifs de gestion durable des plantations. Il aide les agriculteurs à déterminer quelles tiges ils doivent couper et constitue un moyen simple mais efficace de réduire les coûts de transaction considérablement.

Il n'existe pas de tel système au Viet Nam, où les entreprises de transformation choisissent les tiges déjà coupées sans garanties sur l'âge (donc sur la qualité). Ceci se traduit par une forte augmentation des coûts et par des difficultés plus grandes pour garantir la qualité des produits.



Transport du bambou en Chine, près de la frontière vietnamienne

appuyer les entreprises d'Anji consiste à autoriser l'importation de bambou d'autres provinces en franchise de taxes lorsque l'offre locale ne suffit pas à satisfaire la demande.

### L'ombre du passé communiste

Alors que les paysans chinois recherchent constamment comment valoriser au mieux leur bambou, leurs homologues vietnamiens délaissent le bambou, pour d'autres spéculations. Il faut quatre ans avant que le bambou n'apporte des revenus et les agriculteurs vietnamiens pauvres, même s'ils pratiquent les cultures intercalaires avec l'arachide et le manioc les deux premières années, n'ont pas les moyens d'attendre que le bambou devienne productif. Ils ne peuvent planter du bambou qu'à condition de bénéficier d'appuis extérieurs.

Dans le passé, les pouvoirs publics vietnamiens ont peu investi dans le développement de la chaîne de valeur du bambou *luông* (variété locale). Les coopératives agricoles étaient régies par l'État et le concept de relations contractuelles entre elles et les entreprises privées n'avait pas de place dans le système communiste. Les agriculteurs sont à présent libres de se grouper et de nouer des relations d'affaires avec les entreprises privées, mais rien de cela ne se produit au niveau local, principalement en raison d'un manque de capacités des administrations locales et de la crainte de l'initiative qui subsiste toujours. Ce qui fait que malgré l'amélioration de la conjoncture économique et divers avantages concurrentiels favorables tels que le bas niveau des salaires, le niveau d'éducation élevé, la qualité de l'infrastructure et la facilité d'accès aux ports, les entreprises privées hésitent à investir.

### Un exemple à suivre ?

Quelles solutions existe-t-il au Viet Nam pour permettre au bambou de générer des revenus pour les petits exploitants ?

En théorie, le paiement d'un prix équitable aux producteurs contribuerait à l'adoption de pratiques de gestion durable, améliorerait la qualité, assurerait la fiabilité de l'approvisionnement, réduirait les coûts de transaction et atténuerait les risques pour les investisseurs. (Il y a actuellement très peu d'acheteurs finaux, ce qui limite la capacité de négociation des agriculteurs pour obtenir des prix plus avantageux.)

Toutefois, la pratique montre que les prix équitables ne suffisent pas. Il faut deux autres éléments pour que la chaîne de valeur se développe : un environnement favorable et un certain niveau d'intégration verticale entre les petits propriétaires et les entreprises de transformation.

Ainsi, l'environnement doit favoriser l'accès au crédit, l'allègement des formalités administratives et encourager le soutien politique local, (amélioration des infrastructures, appui aux initiatives locales). Il serait utile, pour renforcer les liens verticaux, que les grandes entreprises de transformation investissent davantage dans les régions productrices. Un secteur industriel local actif et robuste peut contribuer à la réduction de la pauvreté en offrant des possibilités d'activités et de revenus non agricoles complémentaires, promouvant ainsi un développement plus durable, sur le plan social comme sur celui de l'environnement.

À l'image des autorités chinoises, les autorités vietnamiennes pourraient jouer un rôle crucial dans le développement de la filière bambou. Elles peuvent y parvenir en créant un environnement favorable, permettant d'attirer durablement les

investissements. Il s'agit, en l'occurrence, d'adopter une approche inclusive, qui cible à la fois les petits exploitants et les entreprises de transformation et qui facilite l'établissement de relations commerciales entre eux en vue d'assurer une production durable dans le long terme.

Toutefois, de telles interventions sont complexes et exigent l'engagement de multiples acteurs. Les acteurs extérieurs, comme les ONG et autres structures d'appui, peuvent apporter un soutien important à ces processus en favorisant l'établissement de liens tout au long de la filière. Mais il faut pour cela un engagement qui s'inscrit dans la durée, ce qui est souvent difficile à obtenir dans le système actuel d'aide au développement. <

*D'après l'article d'Olivier Renard, Patrice Lamballe, Nguyen Thi Huyen et Aurélie Vogel (GRET), « Developing bamboo supply chain in North West Vietnam: Benchmarking the Chinese model? » [Le développement de la filière du bambou dans le nord-ouest du Viet Nam : le modèle chinois, une référence ?]*

### Lectures complémentaires

- Démurger, S., Sachs J. D., Woo W. T., Bao, S. and Chang, G. 2002. The relative contributions of location and preferential policies in China's regional development: Being in the right place and having the right incentives. *China Economic Review*. Vol. 13, No. 4 pp. 444–65
- Ding, X., Cai, H., Wu, Z., Chen, Y. and Zhang, J. 2007. Systematic Analysis on Quick Development of Bamboo Industry in Zhejiang Province: A Case Study for Successful Development Approach of China's Booming Bamboo Industry. *Chinese Forestry Science and Technology*, Vol. 6, No. 2, pp. 74–82.
- Ruiz-Pérez, M., Belcher, B., Maoyi, F. and Xiaosheng, Y. 2000. Looking through the bamboo curtain: An analysis of the changing role of forest and farm income in rural livelihoods in China. *International Forestry Review*, Vol. 6, No. 3–4, pp. 306–16.

# L'agriculture sous contrat, option viable



**Olivier De Schutter**  
Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation

Les achats de vastes superficies de terres effectués par de gros investisseurs étrangers, de plus en plus fréquents ces dernières années, risquent d'aboutir à des expulsions et à des troubles sociaux en milieu rural. Par ailleurs, le développement en parallèle de l'agriculture sous contrat, qui a fait l'objet d'une attention moindre, risque également de porter atteinte aux droits des petits propriétaires et de contribuer à une désautonomisation des agriculteurs au sein du système agroalimentaire.

L'agriculture sous contrat, toutefois, est une approche fondée sur le marché qui peut s'avérer opérante, à condition qu'elle repose sur le respect des droits de l'homme, soit axée sur le droit à l'alimentation, et fasse l'objet d'une supervision institutionnelle robuste. Les États et les parties prenantes qui pèsent le pour et le contre d'un contrat agricole devraient se poser les questions suivantes :

- **Le contrat est-il économiquement viable pour l'acheteur ?**  
Un contrat non viable pour l'acheteur présente également des risques pour l'agriculteur, étant plus susceptible de résiliation, ou de manquement aux obligations de la part de l'acheteur si celui-ci est en difficultés financières.
- **Le contrat est-il économiquement viable pour l'agriculteur ?**  
Les coûts de la participation sont souvent disproportionnés pour les petits agriculteurs, ses coûts fixes étant plus lourds pour eux.

- **Les deux parties négocient-elles sur un pied d'égalité ?**

Les petits agriculteurs étant en position d'infériorité pour négocier, ils devraient avoir leur mot à dire dans la rédaction du contrat, de manière à ce que celui-ci reflète leurs besoins et à ce que les obligations soient exprimées en termes compréhensibles pour eux.

- **Les droits de femmes sont-ils accrus ou réduits ?**

Trop souvent, le contrat est établi au nom du détenteur (masculin) du titre de propriété de la terre. Lorsque c'est la femme qui fournit le gros de la main-d'oeuvre, c'est à son nom que le contrat devrait être libellé.

- **Les dispositions relatives aux prix sont-elles équitables et transparentes ?**

Le contrat devrait indiquer comment les prix intègrent les coûts de production, les risques et les rendements. On pourra retenir pour principe la formule appliquée dans les arrangements de commerce équitable. Le producteur devrait se voir garantir un prix minimum fixé d'après le niveau des coûts de production et assurant à tous les travailleurs concernés un salaire décent. Et les prix versés par l'acheteur devraient être majorés en cas d'augmentation des prix du marché.

- **Des procédures de règlement des différends sont-elles prévues ?**

Il y a lieu de convenir de ne pas porter les litiges devant les tribunaux, les montants en jeu étant trop bas et les ruraux pauvres n'ayant souvent pas accès au système judiciaire. Il faudra donc établir d'autres mécanismes pour les agriculteurs et prévoir un arbitrage par des ONG ou des tierces parties.

Les progrès en matière de réalisation du droit à l'alimentation passent nécessairement par l'élargissement de l'accès aux marchés pour les petits agriculteurs. Nécessaire, cette condition n'est toutefois pas suffisante. L'établissement de chaînes alimentaires localisées et fortes exige que les petits producteurs soient traités équitablement, d'où la nécessité d'accroître leur pouvoir de négociation. Si toutes les conditions ci-dessus sont réunies, l'agriculture sous contrat peut s'avérer opérante pour l'agriculteur et pour l'acheteur.

L'agriculture sous contrat repose sur des arrangements privés, lesquels varient d'un cas à l'autre et, comme toujours en l'espèce, le problème réside dans les détails. Il appartient donc aux autorités gouvernementales de se pencher sur ces détails et de veiller à ce que les agriculteurs ne se fassent pas bernier. <

Capacity.org, numéro 44, avril 2012

Capacity.org est publié en anglais et en français, accompagné d'un webzine ([www.capacity.org](http://www.capacity.org)) et d'une lettre d'information envoyée par courriel. Chaque numéro porte sur un thème particulier touchant au renforcement des capacités dans la coopération internationale. Vous y trouverez des articles, des interviews, une rubrique « Opinion » et des liens commentés vers d'autres ressources web, des publications et un calendrier de manifestations.

**Rédacteur en chef :** Heinz Greijn

[heinzgreijn@learning4development.org](mailto:heinzgreijn@learning4development.org)

**Éditeur Web :** Wangu Mwangi

**Comité de rédaction :** Kaustuv Bandyopadhyay (PRIA), Niloy Banerjee (PNUD), Niels Keijzer (ECDPM), Sue Soal (CRDA), Jan Ubels (SNV) et Hettie Walters (ICCO)

**Auteurs ayant contribué au présent numéro :**

Stephanie Barrientos, Lorenzo Castillo, Bishwadeep Ghose, Carol Gribnau, Jennie van der Mheen, Diego Muñoz, Ethel del Pozo-Vergnes, Olivier Renard, Olivier de Schutter, Sukhpal Singh, Giel Ton, Peter Utting et Bill Vorley.

Les opinions exprimées dans Capacity.org sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la CRDA, de l'ECDPM, de l'ICCO, du PNUD, de la PRIA ou de la SNV.

**Production :** Contactivity bv, Stationsweg 28, 2312 AV Leiden, Pays-Bas

**Contrôle rédactionnel :** Adrienne Cullen

**Traduction en français :** Michel Coclet

**Mise en page :** Judith de Kleuver

**Éditeurs :** Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), SNV (Organisation néerlandaise de développement).

Capacity.org a été créé par l'ECDPM en 1999.

ISSN 1571-7496

Les lecteurs sont autorisés à reproduire les articles publiés dans Capacity.org à condition d'en mentionner clairement la source.

Capacity.org est une publication gratuite qui s'adresse aux praticiens et aux décideurs de la coopération internationale au développement. Pour vous y abonner, consultez [www.capacity.org](http://www.capacity.org). Le numéro 45 paraîtra en juin 2012.

